

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

Ingénierie et management des risques en santé, environnement, travail

Public

Titulaires d'un bac+5 ou d'un bac+4 justifiant d'une expérience professionnelle

(dérogation possible dans le respect des règles de la CGE relatives aux mastères spécialisés)

Lieu

Rennes

Durée

13 mois

ECTS

75 crédits

Langue d'enseignement

Français (quelques enseignements en anglais)

Inscription

Inscription en ligne sur www.ehesp.fr

Date de début de la formation

Septembre 2015

Tarifs

Financement individuel¹ : 9 000 €

Financement employeur² : 12 000 €

1) Dégrevements sur critères académiques (sortie de M2 et école d'ingénieur) et sociaux : 2 500 €

2) Montages financiers possibles

Responsable de formation

Denis ZMIROU-NAVIER,
directeur du département santé, environnement, travail et génie sanitaire

Contacts

Laurent MADEC,
coordination pédagogique,
Laurent.Madec@ehesp.fr
Véronique ZASTAWNY,
assistante formation et communication
Veronique.Zastawny@ehesp.fr
Tél. 02 99 02 26 07

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) propose une nouvelle formation à destination des futurs professionnels dans le champ de l'évaluation et de la gestion des risques sanitaires, environnementaux et professionnels en proposant un mastère spécialisé Ingénierie et management des risques en santé, environnement, travail « IMR-SET » (diplôme accrédité par la Conférence des grandes écoles).

Objectifs de la formation

Le diplômé de l'IMR-SET est un professionnel de santé publique de haut niveau, expert dans la connaissance et l'estimation des risques sanitaires liés à l'environnement et aux milieux de travail, ainsi que dans la conception et la mise en oeuvre de moyens de prévention et de gestion permettant de les maîtriser. Cette formation pluridisciplinaire vise à répondre, de façon globale et systémique, aux grands enjeux actuels auxquels sont confrontées nos sociétés vis-à-vis des risques pour la santé. Reconnu pour ses compétences scientifiques, techniques et organisationnelles, ainsi que pour ses capacités d'autonomie et de responsabilité, le diplômé de l'IMR-SET sera recherché à la fois dans les secteurs public et privé, aux plans national et international.

Débouchés

- **Ingénieur du génie sanitaire** dans les administrations publiques telles que le ministère chargé de la santé, les agences régionales de santé, le ministère chargé de l'écologie et du développement durable, etc. (contractuel ou après concours)
- **Responsable santé, environnement et travail** en entreprise et collectivité territoriale
- **Manager du risque en entreprise ou collectivité territoriale**
- **Responsable de service opérationnel** (eau, aménagement, environnement,...) dans le secteur privé ou public
- **Evaluateur de risque** pour les opérateurs de l'Etat (agences), les groupes industriels et bureaux d'études,...
- **Ingénieur conseil** auprès d'une collectivité territoriale, d'un service de santé au travail, responsable d'aménagement urbain, expert en évaluation d'impacts pour la santé

Conditions d'accès

Le mastère spécialisé est une formation ouverte à des candidats disposant d'un diplôme de niveau bac+5 (master, ingénieur) ou d'un niveau bac+4 et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, ainsi qu'aux autres candidats sous réserve d'une validation des acquis professionnels (dans le respect des règles de la CGE relatives aux mastères spécialisés).

Une pré-sélection sur dossier est réalisée, suivie d'une procédure d'admission.

Description de la formation et compétences attendues

La formation s'articule autour d'un tronc commun et de trois parcours de spécialisation : **politiques publiques en santé environnement ; enjeux en santé travail environnement pour l'entreprise ; santé publique et aménagement du territoire.**

Le diplômé de l'IMR-SET possédera des compétences communes qui seront approfondies et déclinées de façon spécifique selon le parcours de spécialisation et le projet professionnel de l'étudiant :

- identifier et analyser les effets des facteurs environnementaux sur la santé des populations et des personnels en situation professionnelle
- contribuer aux processus de décisions pour prévenir ou gérer un risque
- participer à la conception et à la mise en oeuvre de dispositifs organisationnels, techniques ou réglementaires de prévention et à leur évaluation
- concevoir et piloter des plans d'action et leur mise en oeuvre en tenant compte des dimensions sanitaires, sociétales, humaines, économiques, comportementales, juridiques,...

Pour plus d'informations

www.ehesp.fr

Programme des enseignements

Les unités d'enseignement (UE) du tronc commun se répartissent de la façon suivante :

UE	Nb heures et ECTS	Thème	Professeur référent (et champs de spécialisation)	Description
UE 1	120 heures 5 ECTS	Sciences de l'ingénieur pour l'étude des risques	Pierre Le Cann Microbiologie sanitaire et environnementale	Acquisition du socle nécessaire à la connaissance des agents chimiques, biologiques et physiques, leur mesure et leur comportement dans l'environnement ainsi que leurs effets chez l'homme
UE 2	120 heures 5 ECTS	Recueil et analyse des données et informations pour l'analyse des risques	Ronan Garlantezec Epidémiologie environnementale	Outils et méthodes d'analyse des données et du risque (biostatistique, épidémiologie, expologie,...)
UE 3	160 heures 9 ECTS	Méthodes d'intervention en santé environnement travail	Laurent Madec Evaluation et gestion des risques sanitaires liés aux activités économiques	Contextualisation, outils et méthodes de la gestion des risques (évaluation des impacts, gestion de projet, droit, économie, communication, gestion de risque,...)
UE 4	210 heures 10 ECTS	Maîtrise des situations à risque et génie sanitaire	Michèle Legeas Gestion des situations à risque / santé publique environnementale	Recherche de solutions techniques et organisationnelles pour prévenir/gérer une situation à risque liée à : - la salubrité de l'eau, des sols et des aliments - la qualité des milieux de vie (habitat, territoire, activité professionnelle, pollution atmosphérique, déchets, ...)
UE 5				
UE 6	10 heures 6 ECTS	Ateliers de mise en situation professionnelle	Cyrille Harpet Sciences sociales / analyse et gestion des situations à risque	Application en situation réelle des connaissances, concepts et méthodes acquises

L'unité d'enseignement n°7 sera choisie parmi trois parcours de spécialisation (130 heures ; 10 ECTS) :

Parcours de spécialisation	Professeur référent (et champs de spécialisation)	Compétences spécifiques
Politiques publiques en santé environnement (PPSE)	Adeline Floch-Barneaud Ingénieur du génie sanitaire, responsable de filière (TSSS, IES, IGS)	Elaborer, mettre en oeuvre, piloter et évaluer des programmes et actions dans le domaine de la santé environnement et du risque sanitaire
Enjeux en santé travail et environnement pour l'entreprise (ESTEE)	Laurent Madec Evaluation et gestion des risques sanitaires liés aux activités économiques	Conduire une démarche intégrée d'évaluation et de gestion des risques sanitaires et environnementaux liés à l'activité des entreprises pour ses personnels, clients et riverains
Santé publique et aménagement des territoires (SPAT)	Anne Roué-Le Gall Analyse des systèmes complexes environnementaux, développements méthodologiques pour promouvoir la santé dans le champ de l'urbanisme	Analyser, élaborer, conduire et évaluer des programmes de développement urbain et d'aménagement des territoires favorables à la santé

L'unité d'enseignement n°8 est consacrée à une **thèse professionnelle** de 5 à 6 mois (30 ECTS) en lien avec le parcours choisi et porte sur la résolution d'un problème ou d'une question en santé-environnement.

Partenaires pédagogiques de la formation

Sciences Po Paris - CNAM Paris - Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes